



Conditions de réservation et d'annulation

Champ d'application des conditions générales

- La réservation d'événements de paintball auprès de Paintball Arena PBA AG se fait sur la base des conditions générales ci-dessous.

Conclusion du contrat

- En s'inscrivant pour participer à une réservation — que ce soit par écrit, verbalement, par téléphone ou via Internet — le(s) participant(s) proposent de manière contraignante de conclure un contrat sur la base de la description correspondante, des présentes conditions générales et de toutes les informations complémentaires communiquées lors du processus d'achat ou de réservation. Le contrat est conclu dès l'acceptation de l'inscription par Paintball Arena.
Nous vous informons de l'acceptation, pour laquelle aucune forme particulière n'est requise, en vous envoyant une confirmation (confirmation de réservation).
- Paintball Arena ne conclut aucun contrat avec des personnes mineures. Si le participant a moins de 18 ans, il ne peut effectuer des réservations qu'avec la participation d'un parent ou d'un tuteur légal. Les parents ou tuteurs légaux en sont responsables.
Paintball Arena ne conclut aucun contrat avec des personnes mineures. Si le participant a moins de 18 ans, il ne peut effectuer des réservations qu'avec la participation d'un parent ou d'un tuteur légal. Les parents ou tuteurs légaux en sont responsables.
Les inscriptions/réservations ne peuvent se faire que par écrit via l'outil de réservation en ligne. Celles-ci sont confirmées par e-mail.
- Le participant est responsable de toutes les obligations contractuelles des participants inscrits et garantit que ceux-ci remplissent les conditions personnelles nécessaires pour participer à l'activité.

Prestations, modifications des prestations et tarifs

- L'obligation de prestation de Paintball Arena découle uniquement du contenu de la confirmation, en lien avec la description, les détails et les explications valables au moment de la réservation.
- Tout accord supplémentaire visant à étendre le contenu des prestations n'est contraignant que s'il est confirmé par écrit par l'organisateur.
- Des modifications et écarts par rapport au contenu du contrat convenu, devenus nécessaires pour des raisons organisationnelles après la conclusion du contrat, sont autorisés. Paintball Arena est tenue d'informer immédiatement le participant de toute modification ou divergence des prestations et, sauf s'il s'agit de changements mineurs, de lui offrir un droit de résiliation gratuit dans un délai de déclaration de 10 jours. Le droit de résiliation du participant reste inchangé.
Paintball Arena est en droit de modifier ultérieurement la date et l'horaire de l'événement (début et fin de la réservation) si cela devient nécessaire pour des raisons survenues après la conclusion du contrat et indispensables à la réalisation de l'événement. Le participant sera informé de ces modifications en temps utile.

Conditions générales de réservation

Une inscription préalable est requise.

- Événement privé Paintball:**
Vous pouvez également réserver notre hall pour un groupe privé. Un événement privé est possible à partir de 10 personnes. Un événement privé est considéré comme un groupe fermé et fait l'objet d'un accord écrit. Nos dispositions contractuelles s'appliquent. Le nombre maximum de participants est de 60 personnes.
Les groupes de moins de 10 personnes sont considérés comme un événement paintball normal et peuvent être complétés avec d'autres joueurs.

- Les instructions du personnel doivent être respectées. En cas de comportement inapproprié ou déloyal, un participant ou une participante peut être exclu(e) du jeu par le personnel, sans droit au remboursement du prix d'entrée.
- Tous les groupes sont toujours divisés et mélangés, puis répartis à parts égales entre les deux équipes.
- Pour le paintball, tous les joueurs et joueuses de moins de 18 ans doivent apporter une autorisation écrite d'un adulte. Cette personne assume l'entière responsabilité et est donc pleinement responsable.
- Les joueurs de moins de 18 ans doivent remettre spontanément la déclaration de consentement au personnel de Paintball Arena avant le début du jeu. L'âge minimum pour jouer au paintball est de 12 ans du lundi au vendredi et de 14 ans du samedi au dimanche.



Conditions d'annulation – Événement paintball normal

- Les modifications, ajustements ou annulations de votre réservation ne peuvent être signalés que par écrit et dans les délais applicables. Ceux-ci sont confirmés par écrit de notre part. À défaut, les modifications, ajustements ou annulations ne sont pas valables.
- Si la réservation a été effectuée plus de 21 jours avant la date de votre événement, le désistement de participants individuels ou l'annulation du rendez-vous doit être communiqué par écrit au plus tard 14 jours avant l'événement.
- Si la réservation a été effectuée moins de 21 jours avant la date de votre événement, le désistement de participants individuels ou l'annulation du rendez-vous doit être communiqué par écrit au plus tard 7 jours avant l'événement.
- Si la réservation a été effectuée moins de 7 jours avant la date de votre événement, le désistement de participants individuels ou l'annulation du rendez-vous doit être communiqué par écrit au plus tard 48 heures avant l'événement.
- En cas d'annulation en dehors de ces délais ou de non-présentation, le prix d'un équipement (plein tarif selon la liste des prix) sera facturé pour chaque personne inscrite. Le montant est à payer sur facture.
- Toute personne qui ne se présente pas à l'heure convenue n'a pas le droit de rattraper le temps de jeu manqué. Aucune réduction de prix ne sera accordée.

Conditions d'annulation – Événement privé paintball

- Les modifications, ajustements ou annulations de votre réservation ne peuvent être signalés que par écrit et dans les délais applicables. Ceux-ci sont confirmés par écrit de notre part. À défaut, les modifications, ajustements ou annulations ne sont pas valables.
- Un événement privé de paintball peut être annulé intégralement jusqu'à 30 jours avant la date convenue.
- Un événement privé de paintball peut être converti en événement normal au plus tard 14 jours avant la date convenue. Toute personne effectuant ce changement doit être accompagnée d'au moins 9 participants ou payer au minimum 9 équipements (plein tarif selon la liste des prix).
- Si ces délais ne sont pas respectés ou si moins de 10 participants sont présents lors de l'événement privé de paintball prévu, le paiement pour 10 personnes reste dû (plein tarif selon la liste des prix). Le montant doit être réglé sur place.

Paiement

- Nous acceptons les paiements par carte, y compris Twint.
- Le paiement par facture ou en espèces sur place n'est possible qu'après accord préalable.
- Tous nos prix sont indiqués en francs suisses (CHF) et incluent la TVA.